



Formation professionnelle

## Maçonnerie Paysagère



# CFPPA - Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

### • DUREE

4 jours soit 28 heures

### • LIEUX

CFPPA, avenue Edouard Herriot à Saint-Rémy-de-Provence

### • DATES DE SESSIONS

23, 24, 25, 26 mars 2021  
06, 07, 08, 09 avril 2021

### • TARIF

588 €

### • EFFECTIF

De 6 à 12 personnes maximum

### • ACCESSIBILITE

Locaux aux normes PMR  
Référente handicap Aurore VAL  
aurore.val@educagri.fr

### • DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

15 jours à 2 mois (si financement)

### • CONTACT

Secrétariat du CFPPA  
04.32.62.01.61  
[cfppa.st-remy@educagri.fr](mailto:cfppa.st-remy@educagri.fr)

### • PRE-REQUIS

Aucun

### • TAUX DE SATISFACTION

NC

## OBJECTIFS GENERAUX

Acquérir des connaissances et savoir-faire pratiques, en maçonnerie extérieure, d'ouvrages simples.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaitre les matériaux, matériels et règles de construction. Appréhender les principes et l'application des techniques de construction en maçonnerie paysagères d'ouvrages simples. Réaliser des travaux d'implantation simples et des travaux de terrassement. Assurer le tri et l'enlèvement des déchets de chantier.

## CONTENU

Les liants, les granulats, les matériels et matériaux : leurs diverses applications et le choix en fonction de l'ouvrage à réaliser. Lecture simple de plan d'implantation. Les techniques élémentaires d'implantation et de nivellement. La préparation de la pose. Les techniques de construction des ouvrages de circulation piétonne et de murets. La mise en œuvre des techniques de construction (choix des principaux matériaux du projet et des outils, matériels et fournitures, organisation de son aire de travail, le tri et l'enlèvement des déchets de chantier). Les règles de sécurité.

## PUBLIC

Gérant.e et salarié.e d'entreprise d'espaces verts.

## MODALITES PEDAGOGIQUES

En présentiel, avec pratique de la maçonnerie et méthodes actives.

## MODALITES D'EVALUATION

Evaluation formative. Attestation de formation avec les capacités acquises.

## FINANCEMENTS

Chef d'exploitation, contributeur/trice VIVEA : dossier présenté par nos services  
Salarié.e.s : se rapprocher de votre OPCO (fonds de formation)  
Sans emploi : information auprès de Pôle Emploi, demande de l'Aide Individuelle à la Formation (AIF) par nos services  
Particulier : autofinancement possible avec facilités de paiement

Formation non éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)

<https://lpa.st-remy.educagri.fr/cfppa-centre-de-formation-pour-adulte/formation-professionnelle>

CFPPA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 32 62 01 61 - [cfppa.st-remy@educagri.fr](mailto:cfppa.st-remy@educagri.fr) - Siret 19131715500023  
EPLEPPA Les Alpilles - Avenue Edouard Herriot - 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)

Maj Janv.2021

